Parc naturel régional



Communiqué de presse

Le Comité syndical du Parc naturel régional de Camargue se déplace sur les communes du Parc!

A l'initiative du Président du Parc naturel régional de Camargue, Roland Chassain, et des deux Maires d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, et pour des raisons liées au contexte sanitaire le Comité syndical du Parc se tient désormais sur les 3 communes qui le composent : Arles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Nous tenons à remercier les Maires Monsieur Patrick De Carolis, Monsieur Roland Chassain et Monsieur Martial Alvarez pour la mise à disposition de leurs locaux et leurs équipes.

Une des raisons de ce nouveau fonctionnement est le respect des mesures sanitaires liées au COVID nécessitant des locaux adaptés en fonction du nombre de participants, les salles du Mas du Pont de Rousty (siège du Parc) ne le permettant pas.

Mais pas que, l'idée est aussi de se déplacer sur le territoire à la rencontre des élus, représentants des chambres consulaires, membres du Comité syndical et des habitants qui composent son Conseil de Parc, et que nous remercions pour leur participation active aux travaux du Parc tout au long de l'année.

C'est pourquoi le dernier Comité syndical du Parc pour l'année 2020, s'est tenu mardi 1er décembre à la salle Marcel Pagnol de la Ville de Port-Saint-Louis-du- Rhône.

Merci à Monsieur Le Maire de la Ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône Martial Alvarez et ses services pour la qualité de leur accueil.

Après une séance de travaux sur les projets en cours à délibérer et la mise en place du bureau, la simplification et la restructuration des commissions organiques et structurelles du Parc, le comité s'est clôturé par une présentation par l'équipe de direction du plan de mandat 2020-2024 du Président Roland Chassain, qui sera placé sous le signe de l'innovation, soit :

- ► Agir ensemble autour d'un Plan de mandat
- ► Renforcer les délégations des Vice-Présidences
- ► Construire une stratégie opérationnelle pour l'Eau
- ► Stabiliser les ressources financières de l'établissement
- ► Réaliser le processus de bilan et de révision de la Charte

Avec 4 orientations stratégiques :

- ✓ Gestion de l'Eau et l'Adaptation au Changement Climatique
- ✓ Promotion du territoire et valorisation du Patrimoine
- ✓ Nouvelle gouvernance et évolution institutionnelle
- ✓ Bilan et révision de la Charte du Parc

Contact presse:

Muriel Cervilla, responsable communication

Tél: 04 90 97 19 89/06 21 87 00 32— m.cervilla@parc-camarque.fr